RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES
01 55 82 82 73 / presse@cgt.fr /www.cgt.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pas d'unité nationale sans liberté d'expression !

La CGT dénonce l'arrestation plus qu'arbitraire de la porte-parole d'ATTAC à Paris il y a quelques heures pour sa participation à l'action DémasquonsMacron.

Dans une séquence politique et sanitaire exceptionnelle, il est juste incompréhensible d'agir de la sorte.

La liberté d'expression est un droit suprême, tout comme par ailleurs le droit à la santé, elle ne peut être balayée de telle manière.

Nous exigeons la libération immédiate des militants associatifs arrêtés et demandons avec la plus grande solennité le respect de notre démocratie.

Parler d'unité nationale et ne plus respecter les droits constitutionnels révèle pour le moins un gouvernement ne sachant plus trop comment faire face aux priorités du moment.

La CGT ne transigera jamais avec le respect des libertés syndicales, le droit d'expression ou de manifestation.

Montreuil, le 13 mars 2020.